

# LE POINT DE VUE DES FEMMES SUR LEUR VÉCU DE VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION<sup>1</sup>

## Le soutien des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants

### LE POINT DE VUE DES FEMMES SUR L'APPORT SPÉCIFIQUE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT

- La sécurité
- Le soutien individuel en situation de crise et à moyen terme
- L'accompagnement dans les démarches et à la cour
- La présence de femmes ayant un vécu similaire
- Le suivi posthébergement et l'écoute téléphonique
- La présence d'une intervenante jeunesse dans la majorité des maisons

- **De manière générale, les commentaires des femmes concernant les maisons d'hébergement sont très positifs.** Quelques-unes ont mentionné s'y sentir plus en sécurité que si elles étaient chez des amies ou dans leur famille où l'ex-conjoint pourrait facilement les retrouver. Elles peuvent prendre le temps de se déposer dans un environnement exempt de violence.
- **L'approche et le type d'intervention font une différence dans la vie des femmes.** Pour les femmes, la qualité de l'accueil, l'écoute et les encouragements reçus sont des éléments inestimables. Elles se sentent comprises, épaulées dans leur reconstruction d'elles-mêmes et soutenues dans leurs diverses démarches. Le soutien qu'elles reçoivent individuellement et en groupe les aide à prendre conscience de leur vécu et, dans quelques cas, à reconnaître la violence conjugale qu'elles ont subie. L'état de vulnérabilité dans lequel la plupart des femmes sont arrivées en maison d'hébergement nécessite un soutien psychologique qui prend en compte cet état. Ainsi, les intervenantes les aident à se reconstruire, à retrouver leur estime d'elles-mêmes et leur confiance en soi, à reprendre du pouvoir sur leur vie.

- **Les intervenantes sont aussi considérées comme des guides pour se retrouver parmi toutes les informations** que les femmes doivent intégrer, toutes les démarches à faire, toute la paperasse à remplir. La référence vers d'autres ressources du milieu est rassurante et limite les démarches inutiles, particulièrement dans le contexte où il y a beaucoup à faire, et ce, dans un état de grande fragilité.

La présence d'une intervenante à différentes étapes du cheminement permet aux femmes d'être plus fortes dans leurs démarches. Le fait de ne pas être seules offre aux femmes la possibilité de discuter avant de prendre une décision et de partager la charge émotive vécue tout au long du processus et lors de démarches précises.

*– C'est pour la sécurité que je suis venue en maison d'hébergement parce que si je m'en allais ailleurs, chez n'importe qui, c'est sûr qu'il allait venir me chercher.*

*– J'ai passé 20 ans là-dedans (la violence conjugale) et je ne le savais pas.*

*– J'ai eu des anges à la maison d'hébergement qui ont été là pour moi tout au long. J'ai vraiment été bien accompagnée.*

*– J'ai été quatre mois à la maison pour les femmes, puis après ça j'ai eu un groupe de reprise de pouvoir. J'ai aussi eu un suivi externe, quelques rencontres et ça m'arrive encore d'appeler et puis d'avoir du soutien.*

<sup>1</sup> Le contenu de ce document est un résumé de ce que les femmes interrogées ont dit dans le cadre de la recherche exploratoire réalisée par le CRSA : Point de vue des femmes sur leur vécu de violence conjugale postséparation. Adéquation entre leurs besoins et les services présents dans la région des Laurentides.

## FICHE 2

- **L'accompagnement dans les démarches juridiques** constitue pour les femmes un incontournable compte tenu de la complexité de la situation et du stress qu'elles génèrent. La présence d'une intervenante à la cour est un soutien précieux. Les femmes se sentent moins seules dans un milieu qui bien souvent leur semble hostile et favorable aux hommes, là où elles sont face à l'ex-conjoint et à un système complexe et méconnu.
- **La vie communautaire** et la participation à des tâches de préparation de repas ou d'entretien aident les femmes à demeurer ancrées dans la réalité, dans la vie normale. Lorsqu'elles le désirent, les femmes peuvent s'impliquer au conseil d'administration d'une maison d'hébergement. Elles ont ainsi l'impression de donner aux suivantes.
- Pour les enfants, **l'intervention jeunesse** est considérée par les femmes comme étant un service très utile, car ils ont été témoins de violence et vivent de grands changements dans un contexte déstabilisant. Quelques mères mentionnent que ce soutien aux enfants devrait exister dans toutes les maisons et se poursuivre après l'hébergement, en fonction des besoins de ceux-ci.
- **L'offre de suivi posthébergement** individuel (écoute téléphonique ou rencontres) et de groupe est très appréciée. En plus de s'inscrire dans le temps, elle répond à l'évolution de la situation de chacune et facilite la création de liens entre des femmes vivant des réalités semblables.

### QUELQUES BÉMOLS

Sur le plan du soutien à leur cheminement, même si les femmes témoignent d'une grande satisfaction, **quelques-unes auraient voulu un peu plus de temps avant d'être encouragées à faire les démarches nécessaires**. Le mode d'intervention des maisons d'hébergement favorise le respect

*- Je demandais juste que quelqu'un me guide. Je vais où parce que je suis rendue dans le tapis? J'avais des notes partout. Je ne dormais plus.*

*- Je me sens comme un enfant de six ans, tellement démunie. Tout ce qu'on aurait besoin, c'est de se faire serrer et qu'on nous dise : « Laisse-toi aller, je vais tout organiser ça. »*

de ces femmes et leur autonomie, ce qui n'est pas contesté par celles-ci. Cependant, tout ce que les femmes ont à faire, et ce, dans de nombreux domaines sur lesquels elles veulent reprendre du pouvoir, suppose qu'elles s'en sentent capables. Or, certaines mentionnent s'être senties pressées d'accomplir des démarches rapidement après la séparation et que des intervenantes n'ont pas suffisamment pris en compte leur état psychologique. Elles disent avoir eu besoin « d'être dorlotées, prises par la main », surtout au début de la période suivant la séparation.

De plus, certaines femmes auraient souhaité recevoir des conseils plus précis ou des suggestions plus complètes pour les aider à faire des choix, à poser les bons gestes. Elles reconnaissent aux intervenantes une expertise et des connaissances qu'elles-mêmes ne possèdent pas. Même si cela confronte leur approche, lorsque pertinent et réalisé avec respect, les intervenantes seraient légitimées de remettre en question des choix, de conseiller plus directement les femmes qu'elles accompagnent. La méconnaissance des possibilités offertes par un programme, des règles, des cultures dans certains milieux, etc., additionnée au stress engendré par la situation font en sorte que **certaines de ces femmes, avec le recul, réalisent qu'elles auraient fait de meilleurs choix ou agi autrement si elles avaient été plus encadrées et guidées dans la mise en œuvre de leur plan d'action.**

*(Lors de la première rencontre avec l'avocate) Ce n'était pas la bonne personne. J'aurais aimé que l'intervenante qui était avec moi dise : « Penses-tu que tu vas être bien avec elle? Je ne suis pas certaine. J'ai vu que tu hésitais. »*

Par ailleurs, bien que la satisfaction des femmes à l'égard du soutien qu'elles ont reçu en maison d'hébergement soit très élevée, **un petit nombre d'entre elles ont mentionné avoir constaté une inégalité dans la qualité de l'intervention**. Ainsi, elles perçoivent qu'il y a des intervenantes qui manquent de formation ou de tact dans leur approche.

## FICHE 2

De plus, étant donné que les démarches juridiques sont au cœur des préoccupations des femmes hébergées, les intervenantes ont acquis des connaissances utiles au cheminement des femmes et elles peuvent aussi les référer à des ressources spécialisées dans ce domaine. Cependant, **il est arrivé que des informations transmises au sujet d'aspects légaux ne soient pas justes**, ce qui a nui à l'avancement ou à la conclusion du dossier de ces femmes.

Les femmes apprécient vivre dans un environnement sécuritaire avec d'autres femmes qui partagent un vécu semblable. Cependant, **les règles peuvent apparaître contraignantes** pour quelques-unes alors que plusieurs ont trouvé difficile la vie communautaire, en ce sens que l'intimité et le calme peuvent se faire rares dans les maisons d'hébergement. De plus, le nombre parfois élevé d'enfants occasionne du bruit et de la gestion de la marmaille qui ne conviennent pas toujours, particulièrement à celles qui n'ont pas d'enfants.

*- On n'a pas toutes les mêmes besoins quand on rentre dans une maison d'hébergement, puis les règlements parfois, c'est raide.*  
*- C'était un environnement pour moi très très très stressant. Je passais mon temps à essayer de survivre là-dedans.*

**Le suivi de groupe posthébergement ou en externe** (sans avoir été hébergée), reconnu comme très approprié par les femmes qui en ont bénéficié, ne semble pas disponible dans toutes les maisons. Par ailleurs, les moments où se déroulent les rencontres de groupe ne conviennent pas à toutes à cause du travail ou de la garde des enfants. **Une plus grande flexibilité d'horaire serait souhaitable : de jour et de soir, pas toujours la même journée.**

*J'ai eu des rencontres juste de jour. Mon horaire a changé. J'ai dû abandonner.*

Occasionnellement, il serait utile de réaliser une ou des activités de groupes pour les femmes qui sont séparées depuis plus longtemps, pour qui le cheminement est plus avancé, car certaines ont eu l'impression de sujets répétitifs en accueillant de nouvelles personnes.

**L'insuffisance de financement des maisons d'hébergement** a été abordée par les femmes dans tous les groupes de discussion. Cette problématique se traduit par un manque de places qui fait en sorte que des femmes sont en attente, parfois dans des milieux peu sécuritaires (dans le domicile avec le conjoint violent, dans sa voiture, chez une personne de son réseau familial ou social), ou encore elles sont dirigées vers une maison éloignée de leur milieu et des services auxquels elles doivent avoir recours. Les femmes ont aussi nommé le manque ou le roulement de personnel comme étant tributaires du financement insuffisant pour remplir adéquatement l'ensemble de leur mission. Ainsi, les changements d'intervenantes, particulièrement sur la ligne d'écoute, peuvent nuire au maintien du lien de confiance et à la continuité du suivi.

*J'ai été cinq fois à la cour durant un an. Elles m'ont accompagnée. Des fois, elles ne pouvaient pas être présentes par manque de financement.*

Dans certains cas, même si la réadaptation ne fait pas partie du mandat des maisons d'hébergement, **une formation en toxicomanie** destinée aux intervenantes se serait avérée nécessaire, non pas pour réaliser des interventions thérapeutiques, mais plutôt pour faciliter la vie en commun entre celles qui consomment ou ont consommé et les autres.

Finalement, il serait utile d'avoir un endroit où les femmes **qui ont un animal de compagnie peuvent être hébergées**. Pour les femmes ayant un chien ou un chat, celui-ci est une source de réconfort, voire une question de survie.

*Je ne vendrai pas mon chien, je ne le ferai pas tuer. C'est tout ce qu'il me reste!*

## FICHE 2

Ce qui a été aidant	Ce qui pourrait être amélioré
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil, écoute, protection, sécurité, encouragements</li> <li>• Guide pour les démarches, aide pour la « paperasse »</li> <li>• Orientation vers des ressources</li> <li>• Présence, accompagnement à la cour</li> <li>• Suivi individuel et de groupe posthébergement</li> <li>• Participation à des tâches du quotidien</li> <li>• Intervention jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien davantage guidé, encadrement à la fois respectueux et soutenu</li> <li>• Intimité et cohabitation entre plusieurs femmes de particularités diverses et en présence d'un certain nombre d'enfants</li> <li>• Renforcement des connaissances de base des intervenantes au plan légal</li> <li>• Ajustement de l'organisation des rencontres de suivi posthébergement</li> <li>• Nombre suffisant d'intervenantes</li> <li>• Stabilité de l'intervenante en soutien auprès d'une même femme</li> <li>• Formation en toxicomanie des intervenantes</li> <li>• Intervention jeunesse dans toutes les maisons en interne et en externe</li> <li>• Acceptation des animaux</li> </ul>

### PASSONS À L'ACTION!

**Objectif de l'exercice : Identifier des actions permettant d'améliorer le soutien offert aux femmes en situation de postséparation fréquentant votre organisme.**

Au sujet de	Ce qu'il faudrait maintenir?	Ce qu'il faudrait améliorer?	Quand, comment, par qui?
La qualité de l'approche : équilibre entre respect du rythme et rôle de guide dans la prise de décision et de mise en action			
La formation des intervenantes			
Les connaissances des ressources, des lois, des programmes et de leurs critères, etc.			
L'accompagnement dans les démarches			
La stabilité et le soutien d'une même intervenante			
L'intervention jeunesse en interne et en externe			
Le vivre ensemble <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruit</li> <li>• Intimité</li> <li>• Voisinage d'enfants</li> </ul>			
La variété des horaires de réalisation des ateliers sur différents thèmes (jour/soir, journée différente)			
Autres			